

—6o. les moyens d'améliorer les conditions sanitaires des populations industrielles et agricoles; 7o. la salubrité des écoles, ateliers, hôpitaux, maisons d'aliénés, établissements de bienfaisance, etc., etc., —8o. les questions relatives aux enfants trouvés; —9o. la qualité des aliments, boissons, condiments et médicaments livrés au commerce; —10o. Amélioration des établissements d'eaux minérales, etc.; —11o. les demandes en autorisation, translation ou révocation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes; —12o. les grands travaux d'utilité publique construction, écoles, prisons abattoirs, cimetières, voiries, etc., etc.

Voilà, si je ne me trompe, un vaste champ d'opération.

\*\*\*

Vous qui doutez de peu de choses vous ne vous doutez pas que sur trente-cinq mille logements qu'il y a à Montréal, les deux tiers au moins sont construits à l'encontre des règles de l'hygiène des constructions. La plupart sont trop étroits pour le nombre de personnes qui les habitent, d'autres ne sont pas pourvus de ventilateurs, etc., etc.

A quand la création de la Commission des logements insalubres.

\*\*\*

Nous annoncions que la variole avait cessé ses ravages mais nous comptions alors sans l'incurie des municipalités environnant Montréal et sans le mauvais vouloir de quelques médecins qui refusent de rapporter les cas de maladies contagieuses qui tombent sous leurs soins professionnels. Le résultat ne s'est pas fait attendre, pour un cas isolé de variole la contagion en a fait dix; voilà pourquoi

nous constatons avec un regret mêlé d'indignation que l'hôpital civique est rempli de varioles. Plus de vingt malades y sont actuellement internés.

\*\*\*

Le comble de la prudence hygiénique: Visiter une vingtaine de variolés à l'Hôpital civique et revenir paisiblement à la ville par voie des chars urbains encombrés de passagers! Voilà ce que tout le monde peut observer une fois par jour à Montréal.

\*\*\*

La ville St Jean-Baptiste vient d'adopter les règlements sanitaires préparés par notre ami Mr. le Dr. Brunelle. Nous sommes convaincus qu'une action prompte et efficace va succéder aux paroles. Malheureusement St. Jean Baptiste n'a ni water-closets, ni de cabinets d'aisance à la terre sèche où à la cendre, ni canaux d'égouts. Les déchets des maisons, jonchent le sol, les eaux ménagées croupissent dans les rues et subissent une décomposition putride qui infecte l'air respirable. Nous croyons que seule l'annexion fera justice de ces graves inconvénients.

\*\*\*

A quand la mise en force de la loi sur l'inspection des substances alimentaires et des drogues?

\*\*\*

Nous continuerons dans notre prochaine numéro nos études sur l'hygiène de l'enfance.

DR. BEAUSOLEIL.